

Pour diffusion immédiate

## Communiqué

### LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD EST DANS L'OBLIGATION D'ANNULER SA COLLECTE SPÉCIALE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

**Saint-Côme-Linière, le 5 mai 2020.** — En raison de la pandémie liée à la COVID-19, la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) est dans l'obligation d'annuler sa collecte spéciale de résidus domestiques dangereux qui se tenait cette année le 30 et 31 mai ainsi que le 6 et 7 juin à son écocentre.

Malheureusement, les craintes liées à la pandémie rendent difficile la collaboration avec certains partenaires ainsi qu'avec le personnel qui travaille lors de cette collecte. Ce manque de main-d'œuvre empêche alors la RICBS de tenir efficacement les 4 jours de collecte. De plus, après analyse, il serait difficile de suivre et d'appliquer à la lettre les mesures et le protocole exigés par le gouvernement et la santé publique si on se fie à l'achalandage des années antérieures.

« C'est vraiment malheureux de devoir annuler cette collecte spéciale qui est habituellement très attendue de la part de nos citoyens. Nous avons pris le temps de bien analyser et de regarder toutes les solutions possibles, mais l'annulation semble être la meilleure option pour l'année 2020, mentionne M. Eric Maheux, directeur de la RICBS. Nous espérons que l'annulation de cette collecte cette année permettra de donner le réflexe à nos citoyens d'utiliser notre écocentre, et ce, pendant toute l'année. »

La RICBS encourage fortement les citoyens de ses 17 municipalités membres à utiliser les services de l'écocentre qui sont offerts toute l'année. Les heures d'ouverture selon l'horaire régulier sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. L'horaire estivale a été quelque peu modifié pour permettre à plus de personnes d'en profiter lors des fins de semaine. À tous les samedis, à partir de la fin avril jusqu'à la fin octobre, l'écocentre sera maintenant ouvert de 8 h jusqu'à 16 h.

Les citoyens peuvent y apporter des matériaux de construction, de la tubulure d'érablière, des résidus domestiques dangereux, des pneus, des métaux ainsi que des encombrants ménagers. Des frais s'appliquent sur certaines matières.

La RICBS s'assure que toutes les directives d'hygiène exigées de la part de Santé publique sont respectées.

Pour plus d'information visitez notre site Internet [www.ricbs.qc.ca](http://www.ricbs.qc.ca) ou communiquer au 418 685-2230.

Informations :  
Audrey Paquet, agente aux communications  
418 685-2230 poste 102

Photos : Collecte spéciale 2019